



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:  
08/12/2009

Date de la convocation des conseillers:  
08/12/2009  
point de l'ordre du jour :  
08

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 18 décembre 2009

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Huss, Jaerling, Zwally, Hildgen, Becker, conseillers,  
Clement, secrétaire communal.

**Absents :** Maroldt, Roller, Knaff, Codello, Wohlfarth, Weidig, Baum, conseillers communaux

## Le Conseil Communal;

**Objet: Acquisition de l'immeuble Casa d'Italia**

Vu l'acte d'acquisition administratif du 17 décembre 2009 entre l'Administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette d'une part et l'Etat de la République d'Italie d'autre part, aux termes duquel la Ville d'Esch-sur-Alzette acquiert un immeuble sis 145, rue de l'Alzette à Esch-sur-Alzette,, inscrit au cadastre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, dans la section A d'Esch/Nord sous le n°1418/11659,

Considérant que cette acquisition se fait au prix de 1.050.000.- € ;

Considérant que l'acquisition est faite pour se procurer des locaux supplémentaires pour des besoins culturels et administratifs ;

Considérant que l'acquisition est donc réalisée dans un but d'utilité publique ;

Vu le plan de situation ;

Vu le procès-verbal d'expertise ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

a p p r o u v e à l'unanimité

l'acte d'acquisition précité.

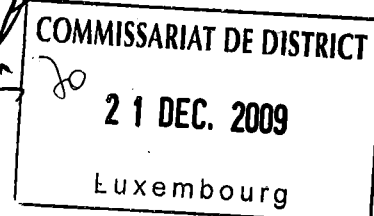
En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 18/12/2009.  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Suivent les signatures

Le bourgmestre

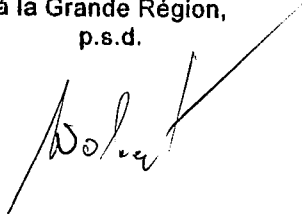


N° Ti/216/09

Vu et approuvé.

Luxembourg, le 11 janvier 2010

Pour le Ministre de l'Intérieur et  
à la Grande Région,  
p.s.d.



COMMISSARIAT DE DISTRICT  
14 JAN. 2010  
Luxembourg

Office de l'Etat  
**LESCH** Esch/Alzette, le  
20 JAN. 2010

